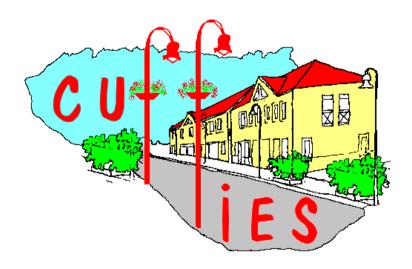
Bienvenue!

Livret d'accueil



du nouvel habitant



Ce livret vous présente notre village, ses habitants, ses activités, ses paysages, son cadre de vie et les services de la Mairie.

Màj. 29/01/2024 Cosy

Sommaire

Plan	p.3
Présentation du village	p.4
Histoire résumée	p.5
Vos élus et représentants : Conseil municipal, délégués, Commissions	p.6, 7, 8
Vos moyens d'information	p.9
Services publics	p.10
Scolaire et universitaire	p.11
Périscolaire	p.12
Culture pour tous	p.12
Transport scolaire pour les lycéens et Transports Urbains Soissonnais	p.13, 14, 15
Travaux et taxe d'aménagement	p.16
Propreté : collecte sélective des déchets et balayage des rues	p.16
Biosécurité dans les basses-cours	p.17
Les référents de quartier	p.18, 19
Artisans, commerçants, et entreprises	p.20
Assistantes maternelles agréées	p.21
Professionnels de santé	p.22
Associations	p.23
Patrimoine	p.24
Les gestes citoyens	p.25, 26
Cimetière	p.27

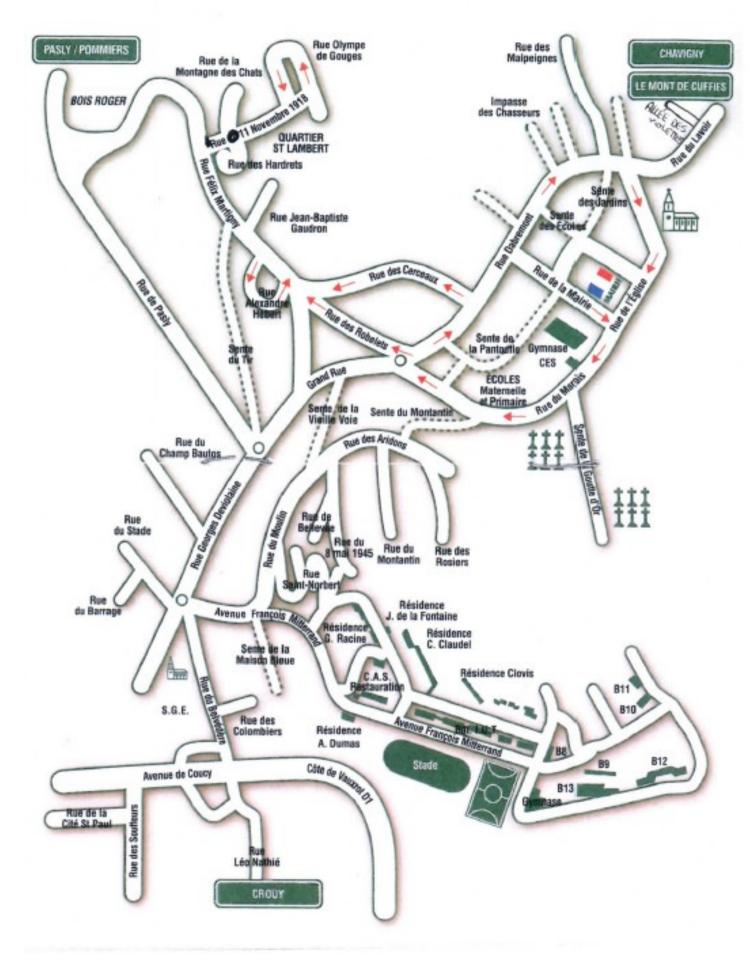


Mairie de CUFFIES 1 place de la Mairie 02880 CUFFIES

mail: mairie@cuffies.fr site: www.cuffies.fr tél 03 23 59 89 50 application MAELIS

......Page 2 sur 28......

PLAN DE CUFFIES



......Page 3 sur 28.....

PRÉSENTATION DU VILLAGE

Cuffies est un village de **1831 habitants** situé dans le département de l'Aisne en région Hauts de France

Ses habitants sont appelés les Cufficiens et les Cufficiennes.

La commune occupe 505 ha. et a une densité de population de 346 hab./ km2.

C'est un village du Soissonnais situé dans une étroite vallée en forme de gorge ou d'entonnoir, à 3 km au nord de Soissons et à 35 km au sud-ouest de Laon, sur la rive droite de l'Aisne.

Il est entouré à l'ouest, au nord et à l'est par des collines de 80 à 90 m d'altitude.

Depuis 2000, une passerelle au dessus de l'Aisne relie Cuffies à Soissons.



La commune comporte deux lieux-dits :

- Vauxrot, au sud, situé au bord de l'Aisne, à un km environ de Soissons, occupé en grande partie depuis 1827 par la verrerie créée par Augustin Deviolaine,
- <u>- Le Mont de Cuffies</u>, au nord, à 500 m environ, en limite de plateau, occupé principalement par une grande ferme.

Un **ruisseau** prend sa source près de la ferme du Mont de Cuffies et traverse la commune dans toute sa longueur sur environ 2 km. En 1848, un aqueduc de 800 m de long a canalisé sa partie en amont, le reste de son parcours restant à ciel ouvert. Il se jette dans l'Aisne après avoir vu son volume doublé le long de son parcours par plusieurs **sources** qui surgissent de chaque côté du vallon.

Les **communes voisines** sont : -au nord : **LEURY**

-à l'ouest : PASLY -à l'est : CROUY

-au sud : SOISSONS

Les habitations constituent de nos jours la majeure partie de la vallée, les coteaux sont occupés par des bois, et les terres cultivées se situent sur le plateau au nord de la commune. Ses coordonnées géographiques sont 49°23' de latitude nord et 0°59'18" de longitude est du méridien de Paris.

......Page 4 sur 28......

HISTOIRE RÉSUMÉE

TOPONYMIE

Le nom du village a connu plusieurs variantes : Cuffiacoe, Cuphies, Cuffy, et maintenant Cuffies. Il pourrait venir du latin cuphia, signifiant coiffe, par allusion à la position de ce village dans un entonnoir entouré de collines (cf *Dictionnaire Historique du département de l'Aisne*, par Maximilien Melleville, en 1865, p.327). Le village fut érigé en commune en 1247.

LES SEIGNEURS de CUFFIES

1136	Garnier le Roux de Cuffies
vers 1200	Mathieu de Cuffies, chevalier
1232-49	Dreux, dit Avril, chevalier, et sa femme Marie d'Epagny
1271	Etienne de Cuffies, chevalier
1274	Jacques de Cuffies, écuyer, et sa femme Eremburge
1364	Gérard de Résigny, seigneur de Cuffies, maréchal de l'évêque de Soissons
1555	Antoine de Margival

Jusqu'en 1827, Cuffies était un village rural.

On y cultivait la vigne, le froment, l'avoine, le blé, les pommes de terre, les légumes, puis la betterave à sucre. L'assolement était généralement triennal.

1827 : création de la verrerie de Vauxrot.

Après avoir créé une verrerie dans l'ancienne abbaye de Prémontré, M. Augustin DEVIOLAINE décida de créer en 1827 une 2ème verrerie à Vauxrot, lieu-dit de la commune de Cuffies. La verrerie prenant de plus en plus d'importance, le nombre d'ouvriers n'a cessé d'augmenter pour atteindre un maximum durant les années 1970.

La guerre de 1914-1918

Au début de la guerre, en 1914, Cuffies était côté français. Les Allemands étaient installés sur les plateaux dominant Soissons et la vallée de l'Aisne. Après la bataille de Crouy en janvier 1915, les Allemands descendirent des plateaux et s'installèrent jusque dans la verrerie. La "poche de Saint-Waast" resta française. Ce fut le début de la guerre de tranchées. La ligne de front traversait la verrerie et suivait l'Aisne. Le PC allemand était situé dans la demeure du comte et de la comtesse De la Poix de Fréminville au pied de la ferme du Mont de Cuffies. Le repli allemand en 1917 sur la ligne Hindenburg, puis leur avancée stoppée sur la Marne et enfin le repli définitif en 1918 des troupes allemandes jusqu'à la capitulation, se sont traduits par de nombreuses destructions et à la fin de la guerre, Cuffies était détruit à 90 %.

1920: la reconstruction

C'est au cours des années 1920 que la population de Cuffies, évacuée, put revenir et commencer la reconstruction de Cuffies. A Vauxrot, M. Georges DEVIOLAINE, devenu seul propriétaire de la verrerie, fit entreprendre rapidement la reconstruction des cités ouvrières et des fours.

Ť	· ·	Page 5 sur 28	
I a commine	VALIS INTARMA	Page 5 cur /X	
	VOUS IIIIOIIIIC	age 🗸 sur 🗸 sur 🗸 sur age 🗸 sur age 🗸 sur age 🗸 sur age	

LE CONSEIL MUNICIPAL



Serge DUFOUR































Ludovic RICHET





Claire WALKOWIAK Arnaud DUPLANT Nathalie TADRIST



......Page 6 sur 28......

BUREAU MUNICIPAL élu pour 2020-2026

modifié par élections du 23/01/2024

1. Serge **DUFOUR** Maire,

l'ancien Maire J.P.CORNEILLE restant délégué à la Communauté d'Agglomération

Corinne SYLVOS
 Daniel GUERRICO
 Denise LETAY
 Régis DOCTRINAL
 Séverine LAPLACE
 1ère adjointe
 adjointe
 4º adjoint
 5º adjointe





2020 2024

DELEGUES élus représentant la commune

- GISR (Groupement intercommunal pour la sécurité routière) :
 - D. **GUERRICO** (tit.) et R. **CARRE** (suppléant)
- SISS (Syndicat intercommunal du secteur scolaire) :
 - JP. CORNEILLE et S. DUFOUR (tit.), A. BRACQ et C. SYLVOS (supp.)
- USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne) :
 - R. CARRE et D. GUERRICO (tit.)
- Club Leo Lagrange:
 - G. GAUCHE-ROUX et S. SATIN
- Ecole primaire « Le petit Prince »
 - S. DUFOUR et C. SYLVOS
- Conseil d'administration du Collège Maurice Wajsfelner :
 - JP. CORNEILLE et L. DODARD
- Questions de défense, réserve citoyenne, recensement :
 - D. FOULON
- CCAS (Commission Communale d'Action Sociale) :
 - S.SATIN, G.ROUX, R. CARRE, L. DODARD
- Commission adjudication et appel d'offres :
 - D. FOULON, D. GUERRICO, A. DUPLANT (tit), D. LETAY, L. DODARD, L. RICHET (supp.)
- Commission communale des impôts directs :
 - D. GUERRICO, D. LETAY, P. COURCY, C. BENICOURT, S. DUFOUR, R. DOCTRINAL,
 - L. DODARD, R.CARRE, A. DUPLANT

Τ		D	20
La commune	vous informe	Page /	sur 28
			24.2 20

COMMISSIONS MUNICIPALES

Six commissions ont été mises en place, dont M. le Maire est président d'office.



	1	T T		1		Т
Elus des différentes commissions ¹	Travaux	Finances	Urba- nisme	Fêtes & cérémonies	Info & comm.	Jeunesse & assoc.
BENICOURT Christelle						Х
BRACQ Ange				Х	Х	х
CARRE Romuald	х	х	Х	Х		
CORNEILLE Jean-Pierre	х	х				
COURCY Philippe	Х	X	Х			Х
DOCTRINAL Régis	х		Х		X	Х
DODARD Lionel			Х	Х	X	
DUFOUR Serge	Х	x	Х	Х	X	Х
DUPLANT Arnaud	Х	x	Х	Х	X	Х
FOULON Dany	Х		Х		X	
GUERRICO Daniel	х	X	Х			
LAPLACE Séverine		x			X	
LETAY Denise	Х	x		Х		
RICHET Ludovic	Х	x	Х	Х	X	Х
ROUX Gaëlle				Х		Х
SATIN Sabine				Х		х
SYLVOS Corinne	Х	x	Х	Х	X	Х
TADRIST Nathalie	х	х	Х	Х	Х	х
WALKOWIAK Claire	х	х	Х	х	Х	Х

1.Vous pouvez demander à les rencontrer en mairie, sur rende	z-vous.
La commune vous informe	28

VOS MOYENS D'INFORMATION

Le secrétariat de la Mairie

C'est le meilleur endroit pour communiquer, une véritable ruche au service de la collectivité. Les secrétaires sont là pour répondre à vos questions, vos demandes, noter vos remarques, prendre les rendez-vous avec le Maire ou tout adjoint. Nos agents communaux effectuent leur travail seuls en autonomie ou en équipes coordonnées. Vous pouvez téléphoner, venir et dire. écrire lettre ou mail

Le Journal : Le Cufficien

Le bulletin d'informations de Cuffies paraît depuis plus de 40 ans, exactement depuis 1977, de 1 à 4 fois par an, selon les besoins ou les nécessités. En 2024 : n°150. Il résume de nombreuses informations précises sur la vie et l'histoire de votre village dans les intervalles de parution. Conservez-le! Il fait aussi partie du patrimoine de Cuffies.

Le site internet www.cuffies.fr



Vous y trouvez de nombreuses informations sur le village : histoire, commerçants, artisans, entreprises, associations. école périscolaire, actualités, délibérations des conseils municipaux, tarifs de la cantine, tarifs de location de salles et autres services, conseils pratiques, bulletins « Le Cufficien » depuis le n°129 de juin 2014, etc. bref, la vie de la commune! Bilan d'utilisation du site : avec un total d'environ 123 500 visites depuis sa création en janvier 2016, dont quelques pics à 3500 visites en un mois, voire 300 visites certains jours, le site connaît un très bon succès. En 2023, il va vivre une nouvelle vie sur Wordpress.

Les panneaux d'information

Un panneau lumineux placé au rond-point de la rue Georges Deviolaine fait la liaison (parfois un peu capricieuse pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté) entre le secrétariat de la Mairie en haut du village et le quartier de Vauxrot au bord de l'Aisne. Il communique les informations les plus importantes, condensées sur 9 lignes maxi, parfois les dates des rencontres que les associations de Cuffies nous envoient. Des panneaux d'affichage papier sont répartis dans Cuffies : place de la Mairie, Les Aridons, rue de Pasly, rue Félix Martigny, Les Hardrets, Vauxrot, Cité Saint-Paul.



✓ Le citoyen connecté

L'ancienne application CityAll a rassemblé 515 abonnés à Cuffies en janvier 2023. La nouvelle application Maelis est à télécharger sur Mes Administrations votre smartphone ; en sélectionnant Cuffies, vous trouvez tout de suite Et Les Informations/Services les alertes, actualités, événements de votre ville.

Installez Maelis! Un lien direct permet de lire Le Cufficien ou de passer sur le site communal pour obtenir documents, formulaires, PDF.

Les permanences du Maire et des adjoints

Lundi de 10h à 12h : **Mme SYLVOS Corinne** En semaine sur rendez-vous. M. le Maire ou tout adjoint

Τ	: c	D 0 20	
La commune	e volis informe	Page 9 sur /X	
··············	o vous informe	age > sai 20	

SERVICES PUBLICS À CUFFIES

Tarifs fixés par le Conseil Municipal du 11/12/2023, sous réserve de modifications ultérieures

LOCATION de la MAISON COMMUNALE * rue du Lavoir, aux seuls Cufficiens			
Un jour férié en semaine ou non férié selon les possibilités	115 €		
Un week-end (= 2 jours)	185 €		
Un we + un jour férié accolé (= 3 jours)	250 €		
Chèque de caution	205€		

LOCATION de la SALLE des FETES * rue du Belvédère					
	Cufficiens	Associations de Cuffies	Verriers actifs cufficiens	Verriers actifs non cufficiens	extérieur
Un jour férié en semaine	220 €		186 €	294 €	356 €
Un week-end (= 2 jours)	374 €	212 € pour	312€	506€	620€
Un we + un jour férié accolé (= 3 jours)	530 €	activité liée à l'association	390 €	740 €	890 €
Chèque de caution	600 €				
Personnel actif mairie	Week-end de 2 jours, maxi 4we/an, 150 €				

LOCATION de la VAISSELLE *		
Mise à disposition de tout le local vaisselle	150 €	
Somme facturée par pièce manquante ou cassée	4€	

^{*} Inventaire et état des lieux seront faits avant et après chaque utilisation.

OCCUPATION du DOMAINE PUBLIC		VENTE de BOIS (se	on disponibilités)
Forfait horaire	14 €	Bois dur : 4 stères	148 €
Forfait 1/2 journée : 4h	44 €	Bois tendre : 4 stères	76 €
Forfait journalier : 8h	82 €	Bois en mélange dur et tendre : 4 stères	112€

CALENDRIER de CUFFIES avec photographies		
1 exemplaire par boîte aux lettres de la commune	gratuit	
Unité en supplément	5€	

	PHOTOCOPIES					
A4 recto : 0,15 €	A4 recto-verso : 0,30 €	A3 recto : 0,30 €	A3 recto-verso : 0,60 €			

· · ·	D 10 20
La commune vous informe	Page III cur /X
La commune vous informe	Sur 20 age IV Sur 20

OFFRE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Ecole maternelle et élémentaire « Le petit Prince »

7 rue du Marais, Cuffies. Grand parking à 50 m de l'école. **03 23 53 04 29**



Collège Maurice Wajsfelner

rue du Marais, 02880 CUFFIES ; E-mail : ce.0021491K@ac-amiens.fr ; 03 23 59 95 40 www.collegedecuffies.com

UFR-STAPS

Université de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les Terrasses du Mail

17, avenue François Mitterrand, 02880 CUFFIES; 03 23 76 40 27

E-mail: staps-cuffies@u-picardie.fr

IUT Institut universitaire de technologie de l'Aisne

Université de Picardie Jules-Verne site de Soissons-Cuffies (Amiens) 03 23 76 40 10

- **BUT**(Bachelor universitaire de Technologie) : génie électrique et informatique industrielle (GEII)
- **BUT**(Bachelor universitaire de Technologie) : qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO)
- Licence pro. automatismes, réseaux et télémaintenance
- Licence pro. management de la qualité

Résidence universitaire Clovis et restaurant universitaire

Pour toute demande de logement sur le site de CUFFIES-SOISSONS, vous devez télécharger le dossier sur le site www.opal02.com . Tél. **03 23 23 95 95**

La commune	vous informe	$\mathbf{p}_{\mathbf{a}c}$	re 11	cur 28	
La commune	vous informe	az		sui ∠o	

OFFRE PERISCOLAIRE

CUFFIES dispose des services périscolaires suivants, gérés par les services municipaux.

- un CENTRE D'ACCUEIL GARDERIE dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir.
- une RESTAURATION SCOLAIRE 4 jours/sem. Repas préparés par la société API restauration. Menus distribués et mis en ligne pour deux mois.

TARIFS 2023/24							
	ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024						
RESTAURATION S	COLAIRE	CENTRE D'ACCUEIL					
Quotent Famili	al						
0 à 380	2,65 €	Enfants de Cuffis le 1/4 d'heure	0,65€				
380.01 à 650	4,05 €	Enfants Hors Cuffis le 1/4 d'heure	1,30€				
650.01 et +	5,55 €						
Communes extérieures	8,05 €						
COMMUNES REGROUPÉES							
Bieuxy, Chavigny et	Leury	Restauration scolaire	7,35 € le repas				
Frais de scolarité	600€	Centre d'accueil	0,80 € le 1/4 d'heure				

CULTURE POUR TOUS

Bibliothèque municipale

- LOCAUX : à la salle communale rue du Lavoir ou à l'école de Cuffies en passant par la sente de la Pantoufle.
- RESPONSABLES: Mmes SARRAZIN et MULLER, tél au 06 89 59 95 80
- HORAIRES: mardi 17h-18h, mercredi 9h-17h, vendredi 16h45-18h. + enfants sur temps scolaire.
- Prêt gratuit. Inscription gratuite.

Boîtes à livres

sur la place de la Mairie et au n°12 rue Georges Deviolaine selon le principe : EMPRUNTEZ-LISEZ-DEPOSEZ.

Installées début 2021 et 2023, elles rencontrent un beau succès!

Les livres peuvent être rapportés ou remplacés par d'autres.

Après lecture, redéposez votre livre dans une boîte à livres ou apportez des livres à votre tour pour les partager avec beaucoup d'autres lecteurs et lectrices!

généreux donateurs de livres! BONNES LECTURES A TOUS!



.....La commune vous informePage 12 sur 28.....

TRANSPORT SCOLAIRE (LYCEENS)





Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS) assure le transport scolaire des élèves des communes de son Ressort Territorial. Les 44 communes concernées sont les suivantes:

ACY, BAGNEUX, BELLEU, BERNOY-LE-CHÂTEAU, BIEUXY, BILLY-SUR-AISNE, BRAYE, BUCY-LE-LONG, CHAUDUN, CHAVIGNY, CHIVRES-VAL, CIRY-SALSOGNE, CLAMECY, COURMELLES, CROUY, CUFFIES, CUISY-EN-ALMONT, DOMMIERS, FONTENOY, JUVIGNY, LEURY, MARGIVAL, MERCIN-ET- VAUX, MISSY-AUX-BOIS, MISSY-SUR-AISNE, NEUVILLE-SUR-MARGIVAL, OSLY-COURTIL, PASLY, PERNANT, PLOISY, POMMIERS, ROZIERES-SUR-CRISE, SACONIN-ET-BREUIL, SEPTMONTS, SERCHES, SERMOISE, TARTIERS, TERNY-SORNY, VAUXBUIN, VAUXREZIS, VENIZEL, VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN, VREGNY et VUILLERY.



INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE SCOL'TUS

Pour cette rentrée 2023-2024, vous avez deux possibilités pour inscrire les élèves sur le réseau SCOL'TUS:

- 1. Inscription en ligne possible le cadre d'un renouvellement de carte et une prise en charge par la famille) Pour tout nouveau dossier, l'inscription sera à faire en boutique bus.
- 2. En vous rendant dans votre mairie pour remplir et faire viser la fiche d'incription "SCOL'TUS" avant le lundi 24 juillet 2023.



DÉLIVRANCE DE LA CARTE SCOL'TUS

En fonction des dispositions établies par la commune du domicile, il vous sera possible de retirer la carte Scol'Tus dès le 16 août 2023 en Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le S.I.T.U.S du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 18h en appelant la Centrale «Mobilinfos» au 03 23 53 50 50. Les inscriptions devront s'effectuer avant le lundi 24 juillet 2023. Passé ce délai le SITUS ne pourra garantir la délivrance de l'abonnement SCOL'TUS pour le jour de la rentrée scolaire 2023-2024.

Pour toute nouvelle inscription, une photo de l'enfant sera demandée. Pour les élèves qui possédaient une carte "Scol'Tus", pensez à vous munir du numéro de dossier lors de l'inscription.

Les fiches d'inscription ainsi que toutes les informations nécessaires, sont disponibles sur le site internet www.mobilinfos.org rubrique SCOL'TUS.

Pour les élèves dont les parents ne sont pas domiciliés dans les 44 communes desservies par le SITUS, il convient de s'adresser à la Direction des transports scolaires et interurbains de la Région des Hauts-de-France au 03 74 27 00 02 ou en consultant son site internet à l'adresse suivante : http://transports.hautsdefrance.fr.

Inscription en ligne* sur www.mobilinfos.org



*Pour ceux qui prennent en charge directement.

La commune vous informe Page 13 sur 28.....

TRANSPORTS URBAINS

Horaires trajets du SITUS modifiés à partir du 10 janvier 2022

Ligne 1: IUT Cuffies - Gare - Chevreux - Presles

IUT	07:02		08:10	08:48	09:41	10:15	11:04	12:10	12:30	13:50	14:48	16:02	17:22	18:23	19:00
Campus Universitaire	07:05		08:13	08:51	09:44	10:18	11:07	12:13	12:33	13:53	14:51	16:05	17:25	18:26	19:03
Verrerie	07:07		08:15	08:53	09:46	10:20	11:09	12:15	12:35	13:55	14:53	16:07	17:27	18:28	19:05
Saint Laurent	07:08		08:16	08:54	09:47	10:21	11:10	12:16	12:36	13:56	14:54	16:08	17:28	18:29	19:06
L'Ile à la Meule	07:11		08:19	08:57	09:48	10:22	11:11	12:19	12:39	13:57	14:55	16:09	17:31	18:32	19:07
Saint Christophe	07:16		08:24	09:02	09:53	10:27	11:16	12:24	12:44	14:02	15:00	16:14	17:36	18:37	19:12
Héricourt	07:18		08:26	09:04	09:54	10:28	11:17	12:26	12:46	14:03	15:01	16:15	17:38	18:39	19:13
Jean-Jacques Rousseau	07:18		08:26	09:04	09:55	10:29	11:18	12:26	12:46	14:04	15:02	16:16	17:38	18:39	19:14
Saint Jean Cité de la Musique	07:19		08:27	09:05	09:56	10:30	11:19	12:27	12:47	14:05	15:03	16:17	17:39	18:40	19:15
Jeanne d'Arc	07:20		08:28	09:06	09:57	10:31	11:20	12:28	12:48	14:06	15:04	16:18	17:40	18:41	19:16
Jardin d'Horticulture	07:22		08:30	09:08	09:59	10:33	11:22	12:30	12:50	14:08	15:06	16:20	17:42	18:43	19:18
Molière	07:24		08:32	09:10	10:00	10:34	11:23	12:32	12:52	14:09	15:07	16:21	17:44	18:45	19:19
Hôpital	07:25		08:33	09:11	10:00	10:34	11:23	12:33	12:53	14:09	15:07	16:21	17:45	18:46	19:19
Gare	07:26	07:35	08:34	09:12	10:01	10:35	11:24	12:34	12:54	14:10	15:08	16:22	17:46	18:47	19:20
Bal champêtre	07:29	07:38	08:37	09:15	10:04	10:38	11:27	12:37	12:57	14:13	15:11	16:25	17:49	18:50	1
Route de Château	07:31	07:39	08:39	09:17	10:04	10:38	11:27	12:39	12:59	14:13	15:11	16:25	17:51	18:52	
Raymonde Fiolet	07:32	07:40	08:40	09:18	10:05	10:39	11:28	12:40	13:00	14:14	15:12	16:26	17:52	18:53	
Mendès-France	07:34	07:42	08:42	09:20	10:06	10:40	11:29	12:42	13:02	14:15	15:13	16:27	17:54	18:55	
Chevreux	07:38	07:44	08:46	09:24	10:07	10:41	11:30	12:46	13:06	14:16	15:14	16:28	17:58	18:59	
Jean Delaplace	07:41	07:45	08:49	09:27	10:09	10:43	11:32	12:49	13:09	14:18	15:16	16:30	18:01	19:02	
Yvonne Basquin	07:43		08:51	09:29	10:10	10:44	11:33	12:51	13:11	14:19	15:17	16:31	18:03	19:04	
Marcel Paul	07:44		08:52	09:30	10:11	10:45	11:34	12:52	13:12	14:20	15:18	16:32	18:04	19:05	
ZAC de l'Archer	07:45		08:53	09:31	10:12	10:46	11:35	12:53	13:13	14:21	15:19	16:33	18:05	19:06	
Kennedy	07:47	07:48	08:55	09:33	10:13	10:47	11:36	12:55	13:15	14:22	15:20	16:34	18:07	19:08	
Schuman	07:48	07:49	08:56	09:34	10:14	10:48	11:37	12:56	13:16	14:23	15:21	16:35	18:08	19:09	
Centre social	07:48	07:50	08:56	09:34	10:14	10:48	11:37	12:56	13:16	14:23	15:21	16:35	18:08	19:09	
Docteur Roy	07:50		08:58	09:36	10:16	10:50	11:39	12:58	13:18	14:25	15:23	16:37	18:10	19:11	
Léon Blum	07:51		08:59	09:37	10:17	10:51	11:40	12:59	13:19	14:26	15:24	16:38	18:11	19:12	

Docteur Rov	06:25	07:10	07:28	08:05	08:58	09:36	10:25	11:15	12:13	12:58	13:18	14:00	15:23	16:37	17:38	18:10	19:11
Léon Blum	06:26	07:11	07:29	08:06	08:59	09:37	10:26	11:16	12:14	12:59	13:19	14:01	15:24	16:38	17:39	18:11	19:12
Centre social	06:27	07:13	07:31	08:08	09:01	09:38	10:27	11:17	12:16	13:01	13:21	14:03	15:25	16:40	17:41	18:13	19:13
Schuman	06:28	07:16	07:33	08:11	09:04	09:39	10:28	11:18	12:19	13:04	13:24	14:06	15:26	16:43	17:44	18:16	19:14
Kennedy	06:29	07:17	07:35	08:12	09:05	09:40	10:29	11:19	12:20	13:05	13:25	14:07	15:27	16:44	17:45	18:17	19:15
ZAC de l'Archer	06:30	07:18	07:36	08:13	09:06	09:41	10:30	11:20	12:21	13:06	13:26	14:08	15:28	16:45	17:46	18:18	19:16
Marcel Paul	06:31	07:19	07:37	08:14	09:07	09:42	10:31	11:21	12:22	13:07	13:27	14:09	15:29	16:46	17:47	18:19	19:17
Yvonne Basquin	06:32	07:20	07:38	08:15	09:08	09:43	10:32	11:22	12:23	13:08	13:28	14:10	15:30	16:47	17:48	18:20	19:18
Parc des Moulins		1		1		09:45	10:34	11:24	- 1			1	15:32	1	1	1	19:20
Jean Delaplace	06:33	07:21	07:39	08:16	09:09	09:46	10:35	11:25	12:24	13:09	13:29	14:11	15:33	16:48	17:49	18:21	19:21
Chevreux	06:34	07:22	07:40	08:17	09:10	09:47	10:36	11:26	12:25	13:10	13:30	14:12	15:34	16:49	17:50	18:22	19:22
Mendès-France	06:36	07:23	07:41	08:18	09:11	09:49	10:38	11:28	12:26	13:11	13:31	14:13	15:36	16:50	17:51	18:23	19:24
Raymonde Fiolet	06:37	07:24	07:42	08:19	09:12	09:50	10:39	11:29	12:27	13:12	13:32	14:14	15:37	16:51	17:52	18:24	19:25
Route de Château	06:38	07:25	07:43	08:20	09:13	09:51	10:40	11:30	12:28	13:13	13:33	14:15	15:38	16:52	17:53	18:25	19:26
Bal champêtre	06:39	07:26	07:44	08:21	09:14	09:52	10:41	11:31	12:29	13:14	13:34	14:16	15:39	16:53	17:54	18:26	19:27
Gare	06:42	07:30	07:47	08:25	09:18	09:55	10:44	11:34	12:33	13:18	13:38	14:20	15:42	16:57	17:58	18:30	19:30
Hôpital	06:43	07:31	07:48	08:26	09:19	09:56	10:45	11:35	12:34	13:19	13:39	14:21	15:43	16:58	17:59	18:31	- 1
Molière	06:44	07:32	07:49	08:27	09:20	09:57	10:46	11:36	12:35	13:20	13:40	14:22	15:44	16:59	18:00	18:32	
Jardin Horticulture	06:45	07:33	07:50	08:28	09:21	09:58	10:47	11:37	12:36	13:21	13:41	14:23	15:45	17:00	18:01	18:33	
Jeanne d'Arc	06:46	07:34	07:51	08:29	09:22	09:59	10:48	11:38	12:37	13:22	13:42	14:24	15:46	17:01	18:02	18:34	
St Jean provisoire	06:47	07:36	07:53	08:31	09:24	10:00	10:49	11:39	12:39	13:24	13:44	14:26	15:47	17:03	18:04	18:36	
Saint Christophe	06:50	07:38	07:56	08:33	09:26	10:03	10:52	11:42	12:41	13:26	13:46	14:28	15:50	17:05	18:06	18:38	
Rue du Collège	06:51	07:40	07:58	08:35	09:28	10:04	10:53	11:43	12:43	13:28	13:48	14:30	15:51	17:07	18:08	18:40	
L'Ile à la Meule	06:54	07:45		08:40	09:33	10:07	10:56	11:46	12:48	13:33	13:53	14:35	15:54	17:12	18:13	18:45	
Coty							Arrêt de	sservi sur de	mande au	iprès du cor	ducteur						
Saint Laurent	06:55	07:46		08:41	09:34	10:08	10:57	11:47	12:49	13:34	13:54	14:36	15:55	17:13	18:14	18:46	
/errerie	06:57	07:48		08:43	09:36	10:10	10:59	11:49	12:51	13:36	13:56	14:38	15:57	17:15	18:16	18:48	
Campus Universitaire								11:52	12:54			1		17:18	18:19	18:51	
UT	07:00	07:51		08:46	09:39	10:13	11:02	11:54	12:55	13:39	13:59	14:41	16:00	17:20	18:21	18:53	
	lu au ve		lu au ve							lu au ve	lu au ve						

<u>Ligne 6</u>: Cuffies – Centre-ville – Gare

			TàD Iu au sa		TàD Iu au sa		
Dabremont	07:10	08:38	09:23	13:20	14:38	16:33	17:48
Cuffies Mairie	07:11	08:39	09:24	13:21	14:39	16:34	17:49
Montantin	07:12	08:40	09:25	13:22	14:39	16:35	17:50
Martigny	07:13	08:41	09:26	13:23	14:40	16:36	17:51
Campus Universitaire	07:14	08:43	09:27	13:24	14:41	16:37	17:52
Verrerie	07:16	08:44	09:28	13:26	14:42	16:38	17:53
Saint Laurent	07:17	08:45	09:29	13:27	14:43	16:39	17:54
L'Ile à la Meule	07:19	08:47	09:30	13:29	14:46	16:41	17:56
Rue du college	1	- 1	09:33	1	14:48	Ī	1
Grand'Place	07:22	08:50		13:32		16:48	18:03
Saint Christophe	1	1	09:34	1	14:49	1	- 1
Mantoue	07:24	08:52		13:34		16:50	18:05
Dauphine	07:26	08:54		13:37		16:52	18:07
République	07:28	08:56	09:39	13:38	14:54	16:55	18:10
Molière	07:31	08:59	09:42	13:41	14:57	16:57	18:12
Hôpital	07:32	09:00	09:43	13:42	14:58	16:58	18:13
Gare	07:35	09:03	09:45	13:45	15:00	16:59	18:14

Gare	08:15	11:00	12:05	16:15	17:30	18:16
Hôpital	08:16	11:01	12:06	16:16	17:31	18:17
Molière	08:17	11:02	12:07	16:17	17:32	18:18
Jardin d'horticulture	08:18	11:05	12:08	16:18	17:33	18:19
Jeanne d'Arc	08:19	1	12:09	16:19	17:34	18:20
St Jean Provisoire	08:20	11:07	12:10	16:20	17:35	18:21
Saint Christophe	08:24	11:10	12:14	16:21	17:36	18:22
Rue du college	1	11:13	I	1		-
Bara	08:25	11:13	12:15	16:22	17:37	18:23
Dumas 2	08:26	11:14	12:16	16:23	17:38	18:24
L'Ile à la Meule	08:31	11:15	12:21	16:25	17:40	18:26
Saint Laurent	08:33	11:16	12:23	16:27	17:42	18:28
Verrerie	08:34	11:17	12:24	16:28	17:43	18:29
Campus Universitaire	08:35	11:18	12:25	16:31	17:46	18:32
Martigny	08:36	11:19	12:26	16:32	17:47	18:33
Dabremont	08:38	11:20	12:28	16:33	17:48	18:34
Cuffies Mairie	08:39	11:21	12:29	16:34	17:49	18:35
A A COUNTY OF THE COUNTY OF TH	Participation and the second s	COLUMN TO SECURE A SE	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR			

Cyclovis



......Page 15 sur 28......

TRAVAUX et TAXE D'AMENAGEMENT

Pour TOUS travaux (abri de jardin, garage, piscine, véranda, volets, peintures extérieures, etc.), pensez à remplir et rendre **une demande d'autorisation de travaux.**

La taxe d'aménagement comporte deux parts : communale et départementale. Elle finance :

- les équipements publics communaux,
- la protection et gestion des espaces naturels et sensibles,
- les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

Pour recevoir une aide au calcul de la surface taxable et faire une simulation de cette taxe: informations sur le site de la commune (rubrique Actualités), ou en mairie, ou par ce lien gouvernemental https://www.cohesionterritoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement

NOUVEAU SERVICE OFFERT AUX USAGERS! Gratuit mais non obligatoire!

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez préparer, constituer, modifier, déposer en ligne vos dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme Portail dédié :

https://gnau37.operis.fr/soissonnais/gnau/#/

= Gain de temps, de papier, d'argent.



COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS

Un **CALENDRIER** de collecte des ordures ménagères est distribué aux habitants à chaque début d'année. Le plus récent est joint à la fin de ce livret.

JAUNES	emballages papier, carton et plastiques, métal	vendredi des semaines impaires
VERTES	verres	le 3° mardi de chaque mois
ROUGES	autres déchets ménagers	le jeudi matin

→ Prévoyez de sortir votre bac la veille !! Si vous avez téléchargé l'application MAELIS, vous recevrez automatiquement des notifications de rappel la veille.

BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues est assuré environ tous les deux mois par Verveo et la communauté d'agglomération qui nous indiquent au fur et à mesure les dates de passage que nous annonçons ensuite sur l'application MAELIS et le site de la commune.

→ Pensez à bien garer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse!

La commune	reases in farms	Daga 16 au	10
La commune	vous informe	Page 10 Su	[∠0



Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse cour (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos niteaux
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...)

- → Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- → Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE : CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

Si vous avez un élevage important, pensez à le déclarer en mairie!

T	Da 1	7 ~~~ 20
La commune vous info	ormePage	/ sur 28



Charte du référent de quartier

- 1°) Le référent de quartier est **un élément de lien social** au sein de la collectivité, trait d'union entre les administrés et la municipalité.
- 2°) Le référent a en charge un quartier, mais il peut aussi être sensibilisé aux problèmes de sa commune en général.
- 3°) Le rôle essentiel du référent est de collecter **l'information relative à son quartier** auprès des administrés du quartier et de la diffuser auprès de la mairie.

4°) Ses champs d'intervention sont :

- dégradations ou sécurité du domaine public,
- propreté et embellissement des lieux et espaces verts de la commune,
- voirie, éclairage public et réseaux.
- 5°) Le référent est à la fois dans l'information et la transmission des problèmes et anomalies, mais aussi dans la **proposition aux élus**. A cet effet, des réunions entre référents et élus du Conseil Municipal maintiendront ce lien.
- 6°) Le référent est toujours informé des suites données à chaque dossier.
- 7°) Le référent s'engage à la stricte **confidentialité** des informations recueillies.
- 8°) Le référent a aussi vocation à prendre contact avec **les nouveaux arrivants** et à les inciter à venir se présenter à la Mairie pour la remise de documents d'informations sous forme d'un livret d'accueil.
- 9°) La liste des référents de quartier est **publiée** sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.
- 10°) Les référents ne sont ni des substituts des forces de l'ordre, ni des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

La commune vous informe	Page 18 cur 28
vous informe	age 16 sur 26



RÉFÉRENTS DE QUARTIER

CUFFIES-CENTRE

Rues : Mairie, Marais, Eglise, Dabremont, Chasseurs, Malpeignes, Lavoir, Violettes, route de Chavigny, chemin de Leury



Corinne DEMORY 06 28 77 66 47



Bassirou DIAW 07 52 41 69 70

VAUXROT

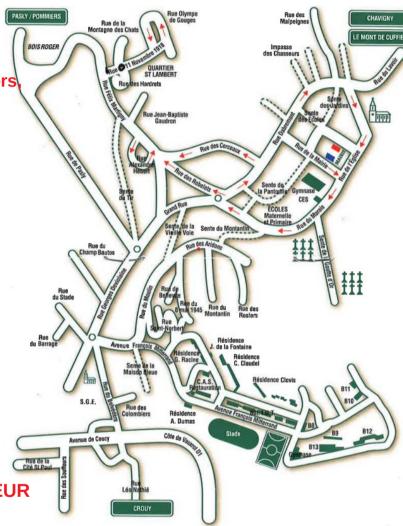
Rues de Pasly, Deviolaine, Verriers, Belvédère, Colombiers Stade, Barrage, Champ Bautos



René GARNIER 06 82 87 90 00



Alexandra TOURNEUR 06 01 43 25 55



LES ARIDONS

CITE ST-PAUL & ROUTE de COUCY



Philippe MOINAT 07 83 84 86 97



Yves MOLIN 06 63 32 18 92

Rues: du Moulin, vieille voie, Maison bleue, Mitterrand, St-Norbert, Montantin, Rosiers, Aridons, 8 mai et Bellevue.

ARTISANS, ENTREPRISES et COMMERCANTS

VERALLIA Vauxrot	Principal employeur du village Producteur mondial d'emballage en verre pour boissons et produits alimentaires	03 23 53 89 00
ALIMENTATION Foodtruck	PICARD GRILL SERVICE Laetitia et Alexandre PIERQUIN	07 82 37 24 07
BAR-TABAC-PRESSE	LE BELVEDERE 13 rue du Belvédère	06 28 80 41 55
BATIMENT	ENTREPRISE A2- Alain ANTOGNARELLI 1 rue du lavoir	06 81 67 42 43
COIFFURE A DOMICILE	CLAIRE : LA COIFFURE A DOMICILE 3 sente du Montantin	06 32 20 47 94
COIFFEUR - Salon de coiffure	TIPHAINE COIFFURE Mme TATIN, 20 bis route de Coucy	03 23 53 05 59
COIFFEUR - Studio de coiffure	STUDIO 13 Mme Laura LAMBIN, 13 rue O. de Gouges	06 29 18 02 21
CHAUFFAGE	FM CHAUFFAGE M. MADALENO, 54 rue de Pasly, fm.chauffage@orange.fr	03 23 59 77 02
CONCIERGERIE PERSONNELLE	"SÈVE MY TIME" Séverine GUETTE, 2 rue des Cerceaux mail : contact@sevemytime.fr	06 09 82 19 68
DECORATION- Création d'objets en bois	"LE RÊVE ARTISTIQUE" Béatrice CAQUERET, 60 rue de Pasly mail : bealachipie@aol.com + facebook	06 14 32 91 71
DEPANNAGE SERRURERIE MENUISERIE	MENUISERIE TARAMINI Eurl Eric TARAMINI, 3 sente des jardins	03 23 59 42 83
MATERIEL MEDICAL location- vente	PHARMACIE LEVAUX Laurence et Christophe LEVAUX 5 Grand' rue	03 23 53 63 64
ORTHOPEDIE	ORTHEPRO Léa MOLIN, 24 rue Charpentier, Soissons orthe.pro@laposte.net	07 88 07 76 60
PEINTURE-BATIMENT	EUROPEINTURE Stéphane SABLIN	03 23 76 26 25
SPECTACLES, Animations, vins d'honneur	COCO CHANTE	06 85 49 76 08
TRAITEUR CREOLE	ACCRAS AN TOUT'SAUCE de Laïssa VOYEUX, 8 bis route de Coucy, 11h30-20h, we sur réservation, tél, mail ou facebook.	06 64 64 54 25
TRANSPORT location auto avec chauffeur	SEBAS SERVICES VTC de Bassirou DIAW 2 allée des Violettes. Tarif de nuit de 21h30 à 6h30. Réservation par sms ou email : sebas.services.vtc@gmail.com	07 52 41 69 70
VOYANCE-CARTOMANCIE	PICOT SYLVIE, 32 rue Dabremont	03 23 59 54 97

......La commune vous informePage 20 sur 28.....

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Quartier des Aridons

Mme BATISTA Cécilia

47 rue de Bellevue 06.62.59.52.76

Madame DURBAS Nathalie

29 rue du 8 mai 1945 03.23.53.56.37 - 06.64.00.70.59

Mme VILETTE Carole

15 rue des Rosiers 06.85.88.77.80 **Mme CHARPENTIER Aline**

6 rue St Norbert 03.60.71.90.07/06.48.71.25.29

Mme MEUNIER Agnès

5 rue des Aridons 06.87.48.38.28

Mme SATIN Sabine

11 rue Saint Norbert 03.23.73.16.90/06.78.60.93.93

Quartier Cuffies-Centre

Mme BOULANGER Fabienne

6 Allée des violettes 03.23.53.30.92 /06.43.05.39.07

Mme PETIT Murielle

16 rue Dabremont 03.23.72.62.47 / 06.42.54.08.73 Mme DE ALMEIDA Isabelle

28 rue Dabremont 03.23.53.72.86

Quartier Hardrets

Mme COSSART Myriam

10 rue Olympe de Gouges 03.23.72.96.69

Mme LOPES Marie-Laure

03 rue du 11 Novembre 1918 03.23.73.33.54/ 06.50.51.65.25 Mme FLOQUET Sandrine

17 rue du 11 novembre 1918 06.60.39.92.22

Quartier Vauxrot / Saint-Paul

Mme LAKHDARI Séverine

7 rue Georges Deviolaine 03.64.18.25.04/06.13.12.59.49

Mme ROLLAND Mirella

2 bis rue de Pasly 06.84.88.95.28

Mme TOURNEUR Alexandra 40 rue Georges Deviolaine

03.23.12.19.00/06.01.43.25.55

FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE 2023/24

Mme SALÉ Lydie

12 rue Saint Norbert (Quartier des Aridons) 06.72.94.99.10

.....page <mark>21</mark> sur 28......page 21 sur 28......

PROFESSIONNELS DE SANTE

MEDECINS	Dr VALLEE Fabien, 4 rue du Lavoir	03 23 72 94 43
	Dr AMRI Saloua, 3 rue du Marais	09 82 75 73 62
DENTISTE	Dr HENRY Nathalie 30 rue Georges Deviolaine	03 23 59 72 22
PHARMACIE	Pharmacie de Cuffies 5 grande rue www.pharmacie-cuffies.com/	03 23 53 63 64
INFIRMIER(E)S	ENGELS Martine et PAPASEIT Judith 30 rue Georges Deviolaine, *voir information ci-dessous -Soins à domicilePermanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h15 à 8h45Autres horaires et samedi sur RDV.	03 23 59 07 74
	SABLIN Delphine et UCENDO Yann 2 ter rue du Lavoir	03 23 72 52 93
	GAUCHÉ Gaëlle et NICOLA Gaëlle 10 rue du capitaine Descamps, Soissons Tous types de soins	06 33 68 41 33
	LENOIR Alexia -Soins à domicile sur rendez-vous	07 50 57 96 56
PSYCHOLOGUE	DANRÉ Virginie 2 ter rue du lavoir -mercredi toute la journée -vendredi après-midi et soir -samedi matin	06 82 93 24 05
PSYCHO-MOTRICIENNE	FLUHR Patricia , 30 rue Georges Deviolaine sur RDV	06 79 50 14 79

^{*} Le cabinet de soins infirmiers de Martine ENGELS et Judith PAPASEIT est doté du Label Qualité depuis janvier 2019, attestant des pratiques de ce cabinet au regard de ses obligations et de ses compétences, allant de l'organisation et accueil des patients, à la réalisation et la continuité des soins, en passant par la formation continue des professionnelles.

La commune vous i	nforme	nage 22 sur	· 28
	11,011110	.page - sur	2 0

ASSOCIATIONS

Associations à Cuffies	Président(e) / Responsable	Adresse	Tél.
Basket SCABB	M. Victor ANGLADE Mme Ange BRACQ	vic-32@hotmail.fr abracq9@gmail.com	06 70 93 28 25
Cartophiles du Soissonnais	M. Jean-Pierre CORNEILLE	8 rue de Chavigny	06 78 03 56 84
Club de marche de Cuffies	M. Philippe COURCY	clubdemarchecuffies@ gmail.com	07 71 75 16 29
Club Léo Lagrange	Mme Nelly BUISSON	12 rue G. Deviolaine clubleocuffies@orange.fr	03 23 59 73 78
Comité des fêtes de Cuffies	Mme Corinne DEMORY	demolilie@hotmail.fr	06 28 77 66 47
Football club Cuffies-Vauxrot	M. Laurent FRANCOIS M.Jérôme CHARPENTIER	lf02@sfr.fr eccfoot@gmail.com	06 14 72 74 54 06 72 11 70 34
Judo club de Cuffies	M. VALLEE Stéphane	svallee@ville-laon.fr	06 82 65 20 43
Ligue motocycliste	M. Patrick STADLER M.Guillaume BOULLY	liguemotocycliste.hautsd efrance@orange.fr	03 23 76 21 47 06 82 73 68 21
Parents d'élèves	M. Alexandre PIERQUIN	alexandrepierquinpro@g mail.com	07 82 37 24 07
Peinture sur soie et tissus	Mme Marie-Claire MIQUIGNON	marieclairemiquignon@g mail.com	03 23 59 67 00
Société de chasse	M. Ambroise MAIO	ambroise.maio@hotmail. com	06 83 34 96 47

Le CLUB de MARCHE de CUFFIES est fort d'une cinquantaine d'adhérents et se réunit tous les

OLUB DE MARCHE DE CUFFIES

mercredis après-midis pour un départ à 14h de la place de la mairie de Cuffies pour des marches comprenant à chaque fois un petit et un grand parcours, 5 à 12 km au choix, avec des accompagnateurs dans les 2 parcours et une reconnaissance effectuée quelques jours auparavant. Les marches se font en alternance : un mercredi sur Cuffies, puis un mercredi "à l'extérieur" dans un village du Soissonnais.

C'est au moment de l'assemblée générale que nous échangeons sur le calendrier des marches. Disposant d'un grand panel de parcours,

nous pouvons varier en fonction des saisons ou de la météo.

Des sorties collectives sont aussi organisées : une découverte annuelle d'un site culturel du Soissonnais et un repas commun au restaurant. Besoin d'évasion pour certains et de culture physique pour d'autres, sans oublier une libération de l'esprit dans une bonne ambiance : tout le monde y trouve son compte, à tout âge !



Alors, à vos chaussures et venez nous rejoindre!

Président : Philippe COURCY
Président d'honneur : André PAMART
Vice-président : Patrick COUTURIER

Secrétaire : Sylvie COURCY

Secrétaire adjointe : Michelle HELUIN Trésorière : Agnès LEQUEUX Trésorier Adjoint : Hubert LELEU

Contact et inscription: 07.71.75.16.29



.....page <mark>23</mark> sur 28......page 23 sur 28......

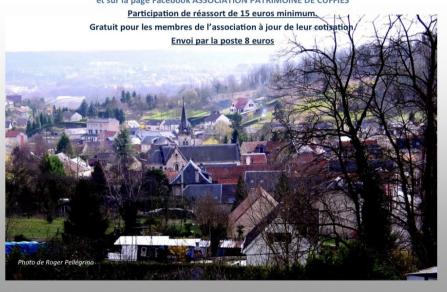


RECUEIL D'ARTICLES EN MIEMOURE DU

PATRIMOINE CUFFICIEN

CE LIVRE DE 316 PAGES EN GRAND FORMAT A4, REGROUPANT LA PLUPART DES ARTICLES EDITES PAR L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE CUFFIES DEPUIS SA CREATION, EST DISPONIBLE DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 2019.

RESERVATION: 09.62.55.91.11 ou par mail info@assopatrimoinecuffies.info et sur la page Facebook ASSOCIATION PATRIMOINE DE CUFFIES















Peinture sur soie et tissus.

Les adhérents de cette association existant depuis 20 ans se retrouvent tous les mercredis de 14h à 18h à la maison communale de Cuffies, rue du lavoir.

Ils mettent en commun leurs connaissances dans le but de réaliser divers objets à partir de soie naturelle et de tissus. Ils exposent leurs travaux à l'occasion de manifestations locales.

Mme MIQUIGNON, présidente de l'association

"Peinture sur soie et tissus", tél 03 23 59 67 00



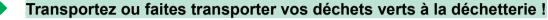
......page 24 sur 28......page 24 sur 28.....

LES GESTES CITOYENS

1. Réutilisation des déchets verts

Rappel: Les feux de plein air sont interdits!

En France, les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, etc.) sont assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage à l'air libre est interdit (art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental) aux particuliers comme aux professionnels de l'entretien des espaces verts.



2 adresses : - Mercin-et-Vaux ,18 route de Compiègne, 03 23 53 33 17

- Villeneuve Saint-Germain, avenue Flandre-Dunkerque, 03 23 73 38 83



Comme promis lors de la campagne électorale, la commune a mis en place en 2021 un ramassage des déchets verts 3 fois par an par les employés municipaux. Ce service est proposé aux personnes dans l'impossibilité d'évacuer ces déchets verts Pour en bénéficier, s'inscrire en mairie. déchetterie.

2. Sécurité devant l'école

Afin de garantir la sécurité des enfants et des accompagnants aux abords de l'école. nous vous demandons de respecter la signalisation.

- Grand parking gratuit à 50 m seulement de l'école.
- Zone 30 km/h installée devant collège et école, indiquée par panneaux.
- Lignes jaunes continues peintes sur le rebord du trottoir,
- Plots rouges ou blancs : arrêt et stationnement interdits à cet endroit. D'autres places le long de l'école sont disponibles.
- Trottoirs réservés aux piétons, poussettes et fauteuils roulants. Arrêt et stationnement interdits, sauf mention contraire.
- Deux places handicapés juste devant l'école réservées aux automobilistes détenteurs de la carte handicapés.



3. Propreté devant chez soi

Chaque habitant doit nettoyer et balayer devant chez lui ou devant son commerce, que la voie soit publique ou privée.

Il s'agit de permettre le passage sécurisé des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus responsables.

- neige Balayer la neige et la relever sur le bord des trottoirs
- glace ou verglas 🗦 Casser la glace et l'ôter
- feuilles mortes Balaver les feuilles mortes et les ôter régulièrement
- déchets divers Enlever les déchets

Saleuse de la mairie

Les agents municipaux passent avec la saleuse en cas de fortes chutes de neige et de verglas.

Garez bien votre véhicule de façon à laisser le passage de la saleuse et éviter tout dégât.

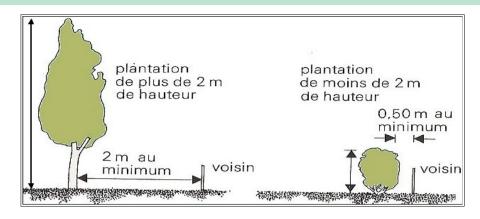
L'avaloir ne peut être curé que par les services de l'agglomération.

Signalez sans tarder tout avaloir bouché afin d'éviter des dommages liés aux intempéries.



.....La commune vous informepage 25 sur 28.....

4. Plantations



On peut contraindre son voisin à couper les branches qui débordent sur sa propriété, mais on ne peut pas exécuter cette tâche à sa place. Exception : si ce sont des racines, des brindilles ou des ronces qui empiètent, on peut les couper soi-même, la taille devant se faire à l'aplomb de la propriété.

5. Calme et tranquillité, mesures contre le bruit

HORAIRES pour les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage bruyant dans les propriétés privées :

du lundi au samedi	9h -12h et 14h -19h	
dimanche et jours fériés	10h-12h	

Arrêté préfectoral 19 avril 2016, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

<u>Bruits de chantier</u> : les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h et les dimanches et jours fériés, excepté les interventions d'utilité publique.

RESPECT du VOISINAGE : pas de tapage, ni nocturne, ni diurne !

Le **tapage nocturne**, **entre 22h et 7h du matin**, est une **infraction** réprimée par le Code Pénal (*art. R.623-2*). Une amende de 68 à 180 € peut être infligée. En été, le bruit occasionné par des barbecues tardifs, des apéros prolongés sur la terrasse, des fêtes dont les occasions ne manquent pas, peut vite devenir intolérable à vos voisins qui souhaitent se reposer, fenêtres ouvertes.

Même dans la journée, les bruits intenses et répétitifs sont interdits, que ce soit « dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine (*talons, cris, chants...*) ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde (*musique, télévision, pétard, feu d'artifice...*), ou d'un animal placé sous sa responsabilité (*aboiements*) » (*art. 1334 du Code de la Santé publique*).

→ AVERTIR : c'est déjà résoudre à l'amiable un éventuel conflit !

Avertissez votre voisin de la nuisance causée.

Vous avez ensuite la possibilité de faire appel aux forces de l'ordre pour constater et faire cesser ce tapage, surtout en présence de danger (personnes alcoolisées, violence...).



Le chant d'un coq, même le matin en zone rurale, n'est pas un trouble de voisinage anormal!

-	• • •
La commune vous informe	naga 26 cur 28
vous injointe	20

CIMETIERE

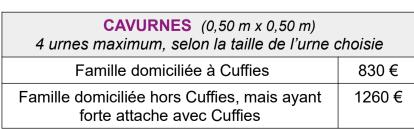


CONCESSIONS	30 ans	50 ans
2 m² = 2 places maximum	150 €	260 €
4 m² = 4 places maxi.	290 €	510€

COLUMBARIUM (1 case)	
Famille domiciliée à Cuffies	810€
Famille domiciliée hors Cuffies, mais ayant forte attache avec Cuffies.	1240 €

JARDIN du SOUVENIR	
Plaque à graver, dédiée au mur du souvenir	10 €







.....page 27 sur 28......page 27 sur 28.....

Pour une meilleure information!

